



Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bru, Mme de Mun, Mme De la Féronnière, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, Mme Girard Bourgeois, M. Hecquard, M. Huitelec, Mme Janssen, Mme Mathieu, M. Mulachie, M. Petelle, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, Mme Rimsky, M. Brau, M. Choffrut, Mme Fauchart, Mme Debas et Mme Giraud.

Excusé(e)s : Mme Orhant et M. de Leudeville.

De nombreux habitants assistent à la réunion du Conseil de quartier Les Iles suite à la communication importante de la Mairie du 4^e pour s'exprimer sur le sujet de la Poste.

M. Christophe Girard, Maire du 4^e, M. Patrick Bloche, Député de la 7^e circonscription de Paris, M. Nicolas Bonnet, Conseiller de Paris et élu du 12^e arrondissement, M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e et Mme Evelyne Zarka, Adjointe au Maire du 4^e, sont présents pour échanger sur l'évolution du service postal sur l'île Saint-Louis.

Intervention de M. Christophe Girard, Maire du 4^e arrondissement, sur La Poste de l'île Saint-Louis

M. Christophe Girard, Maire du 4^e arrondissement, introduit la séance en soulignant la nécessité de concerter les habitants sur un sujet aussi important que la fermeture du bureau de poste de l'île Saint-Louis. Il annonce la présence de M. Patrick Bloche, Député de la 7^e circonscription et de M. Nicolas Bonnet, Conseiller de Paris, qui préside la Commission départementale de présence postale, instance de concertation entre les collectivités locales et La Poste. M. Julien Landel et Mme Evelyne Zarka, élus du 4^e arrondissement, sont également présents.

M. Christophe Girard rappelle que La Poste est une enseigne qui rythme la vie quotidienne des habitants mais que les chiffres montrent que la fréquentation du bureau de poste de l'île Saint-Louis diminue régulièrement et progressivement depuis plusieurs années. Le local en question appartient à Paris Habitat.

Il annonce que La Poste a signé un pré accord pour céder le bail à l'enseigne Franprix. Le Maire du 4^e précise qu'il a le pouvoir de s'opposer à cette cession. Il demande aux habitants de voter et de s'exprimer pour ou contre la fermeture de ce bureau et ajoute qu'il peut essayer d'influencer la future destination du local vers un commerce de proximité, dans la limite de ce que la copropriété acceptera. Il rappelle d'ailleurs la demande des habitants pour l'installation d'une poissonnerie dans le quartier. Il ajoute par ailleurs que le tabac « Le Saint-Louis », est en cours de négociation pour la reprise d'une partie de l'activité postale.

M. Christophe Girard invite les riverains et commerçants présents à se prononcer.

Echange avec les habitants sur la question de La Poste

De nombreux riverains prennent à tour de rôle la parole pour s'exprimer sur le sujet. La disparition des petits commerçants est plusieurs fois évoquée. Les personnes présentes sont davantage favorables à l'installation d'un commerce de proximité qu'à celle d'un Franprix. La perte d'une partie de l'âme de l'île Saint-Louis inquiète grandement les riverains. Il est également souligné que l'installation d'un Franprix présente de nombreux aspects négatifs (fermeture tardive, achat d'alcool qui sera consommé sur les berges de l'île, nuisances sonores nocturne...). Il est également évoqué la suppression d'emplois au sein des commerces de proximité du quartier qui pourrait entraîner l'installation d'un Franprix.

La problématique des locations touristiques est évoquée pendant la réunion. M. Christophe Girard précise que l'île Saint-Louis est l'un des quartiers les plus touchés de Paris. Il souligne le travail d'encadrement du phénomène menée par la Mairie de Paris, dans la limite des compétences qui sont les siennes, et explique que ce sont d'abord les propriétaires et les locataires qui louent leurs biens.

Un membre du Conseil syndical de l'immeuble qui accueille en son rez-de-chaussée La Poste, présente son opposition à la fermeture du bureau de poste et exprime sa très grande vigilance au regard du respect du règlement de copropriété.

Une habitante a constaté que ses comptes bancaires ont déjà été transférés à l'agence postale de l'Hôtel de Ville et que l'activité bancaire au sein du bureau tend à se réduire de plus en plus.

Certains partagent l'avis que les horaires actuels réduits et fluctuants de La Poste n'incitent pas à s'y rendre et se demandent, dans l'hypothèse d'un maintien du bureau actuel, quels seraient les services rendus aux habitants. Le Maire du 4^e explique qu'il s'agit d'une seconde étape.

Il est évoqué la promesse de la Poste envers certains habitants de ne pas quitter l'île Saint-Louis sans solution de remplacement et le manque de transparence de la Poste sur l'avenir de son activité.

Il est exprimé la crainte que le bureau de tabac ne soit pas en capacité d'accueillir des colis ainsi que la problématique de n'accepter des cartes bleues qu'à partir d'un certain montant. Le gérant du bureau de tabac, présent à la réunion, explique avoir fait acte de candidature auprès de La Poste mais manque d'informations sur le cahier des charges à respecter.

M. Christophe Girard ajoute que si le bureau ferme par la volonté de La Poste, il sera nécessaire de pouvoir apporter une réponse durable aux habitants.

Intervention de M. Nicolas Bonnet, Conseiller de Paris et élu du 12^e arrondissement

M. Nicolas Bonnet explique que plusieurs maires d'arrondissements ainsi que des élus au titre du Département et de la Région, représentant toutes les tendances politiques, siègent à la Commission départementale de présence postale qu'il préside. Cette commission est en charge du maillage de réseau de la Poste sur le tissu parisien.

Il explique qu'à Paris il y avait 196 bureaux de Poste de plein exercice, dont La Poste du Louvre, ouverte 24h sur 24. Depuis 2014, la stratégie du groupe La Poste a évolué, d'abord en milieu rural puis en milieu urbain. Trois types de structures sont comptabilisés dans le maillage aujourd'hui : La Poste « relai-commerçant », la Maison Postale et le bureau de plein exercice.

Il annonce qu'une vingtaine de bureaux ont été fermés à Paris ces dernières années. La Poste a signé des accords avec de nombreuses enseignes, dont Franprix et propose ainsi 24 relais postaux. Il précise qu'un vœu contestant cette évolution a été voté au Conseil de Paris pour chaque fermeture de bureau. Plusieurs problématiques sont soulevées : d'abord le mécontentement des habitants des quartiers concernés ; la nécessaire confidentialité des agents de La Poste ; le fait qu'un contrat de relai-commerçant avec un relai postal court sur seulement trois ans, et que l'on ne peut maîtriser l'après ; mais également les besoins d'accompagnement du public, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap qui ne sont pas forcément connus d'un employé de chez Franprix.

M. Nicolas Bonnet explique que beaucoup de résistances apparaissent : des pétitions ont recueillies 3000 signatures dans le 18^e, 8000 dans le 20^e arrondissement. Des victoires ont été comptabilisées : la fermeture de la poste rue Crimée prévue ce mois-ci a été repoussée au mois de juillet. M. Nicolas Bonnet annonce l'obtention d'un débat sur le sujet au Conseil de Paris du mois dernier et salue la volonté du Maire du 4^e d'instaurer un véritable processus démocratique avec les habitants. Il explique la logique de La Poste: 112 points contacts pourraient suffire à Paris d'après la loi (chiffre exprimant le ratio du nombre de ces points par rapport à la surface de rayonnement et la distance de trajet). M. Nicolas Bonnet ajoute que si l'ensemble des habitants du quartier se mobilisent, le bureau de l'île Saint-Louis peut être sauvé, la majorité des élus étant avec les membres du Conseil de quartier.

Une habitante indique que la présentation de M. Nicolas Bonnet est très intéressante et ajoute que les arrondissements cités n'ont pas comme le 4^e arrondissement de problèmes démographiques. Il est partagé que ce constat peut être un argument pour le maintien.

Intervention de M. Patrick Bloche, Député de la 7^e circonscription de Paris

M. Patrick Bloche explique s'être battu pour éviter, lorsqu'il était Maire du 11^e arrondissement, la fermeture du bureau de Poste de la rue Faidherbe. Il partage l'avis qu'une

mobilisation des habitants peut sauver un bureau de Poste de la fermeture. Il revient sur la question subsidiaire de l'installation d'un Franprix. Il dénonce un enjeu qui amène à une explosion des superettes, marché réparti entre les deux grandes enseignes que sont Carrefour et Monoprix. La question subsidiaire réside en la pertinence ou non d'un Franprix par rapport à l'activité commerciale et les commerces de proximité. M. Patrick Bloche affirme que son soutien aux habitants sera total.

Vote des habitants

Le Maire du 4^e arrondissement M. Christophe Girard rappelle que La Poste a décidé et prévu de fermer son bureau de l'île Saint-Louis d'ici la fin de l'année 2017. Il demande à Messieurs Patrick Bloche et Nicolas Bonnet de s'emparer de ce sujet, qu'il souhaite coupler à celui du bureau du Boulevard du Palais, sur l'île de la Cité.

M. Christophe Girard demande aux habitants de s'exprimer sur la fermeture du bureau. 48 personnes expriment leur opposition à la fermeture du bureau. 1 personne s'abstient de voter.

M. Christophe Girard demande aux habitants de voter sur la question d'installer un Franprix dans le local actuellement occupé par la Poste. 44 personnes se prononcent contre l'installation d'un Franprix. Deux personnes se sont exprimées sur le forum des membres du Conseil de quartier en faveur de l'installation d'un Franprix. 5 personnes présentes lors de la réunion s'abstiennent.

M. Christophe Girard demande aux habitants, dans l'hypothèse où le combat mené n'attendrait pas son but et que La Poste ferme, quel type de commerce de proximité ils souhaiteraient dans ce local. Le souhait de maintenir la Poste est largement partagé et la notion de service public évolutif est exprimée, au biais d'un poste qui apporterait d'autre service à la population de l'île Saint-Louis.

M. Christophe Girard assure qu'il portera le message des habitants auprès de La Poste.

Suite de la démission de Nicolas de Leudeville

M. Julien Landel explique avoir abordé ce point avec M. Christophe Girard et les trois autres Conseils de quartier en réunion plénière le jeudi 23 mars 2017 lors de la présentation des feuilles de routes des Conseils de quartier. Un point réglementaire en cas de démission du/de la président-e a été précisé. M. Julien Landel explique qu'il reste un an et 5 mois avant la prochaine élection des binômes présidentiels. Il a été acté que l'intérim sera assuré par le ou la vice-présidente jusqu'à l'automne 2018. Un vote sera par ailleurs effectué en septembre pour élire un-e vice-président-e.

Il ajoute qu'une représentation des deux îles serait souhaitable dans le binôme paritaire pour respecter la parité géographique en sus de la parité.

Il annonce avoir rencontré plusieurs commerçants de l'île Saint-Louis, qui souhaitent proposer leurs idées aux membres du Conseil de quartier. Mme Florence Mathieu propose que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier.

Point de Florence Mathieu

Mme Florence Mathieu fait remarquer l'augmentation de personnes commerçantes qui assistent au Conseil de quartier.

Elle rappelle à Mme Bru sa proposition de lettre destinée à M. Mao Péninou pour l'installation de toilettes sous le pont Louis-Philippe. Ce point est remis au prochain Conseil de quartier.

Mission île de la Cité

M. Hecquard procède à la lecture de la réponse du Cabinet du Président de la République au courrier envoyé par les membres du Conseil de quartier.

Rue Poullétier

Les membres du Conseil de quartier s'expriment sur le changement de sens de la rue Poullétier. Le changement a été effectué et de nombreuses voitures ne respectent pas le sens interdit.

Les membres du Conseil de quartier font remarquer que le changement de sens de la rue avait été annoncé le 13 mars et que la date actuelle est le 24 avril.

Mise en zone 30

Il est partagé que le plan transmis par la Direction de la Voierie et des Déplacements aux habitants n'est pas respecté. Le calendrier des travaux n'est également pas tenu.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître la date de fin des travaux et le nouveau calendrier.

Prochaine réunion 2017

Jeudi 18 mai et mardi 13 juin 2017

de 19h à 21h, en salle voyelles du pôle citoyen de la Mairie du 4^e



Présent(e)s : Mme Bru, Mme de Mun, M. Dubuisson, Mme Janssen, Mme Mathieu, M. Mulachie, Mme Studler, M. Choffrut, Mme Barra, Mme Loutrel, M. Lanfranchi, Mme Prtriaux et Mme Pellizzari

Excusé(e)s : Mme Huignard, Mme Fea Mesnage, M. Petelle, Mme Rimsky, Mme Orhant et M. de Leudeville.

Présentation d'Eco-Rénovons Paris par M. Grégory Lavoué, Chef de projet à Urbanis

Monsieur Grégory Lavoué, représentant de l'organisme Eco-Rénovons Paris fait part aux habitants de la volonté de la Mairie de Paris d'aider les copropriétés privées à engager des rénovations thermiques de leurs immeubles. La Mairie de Paris a décidé de créer l'opération Eco-Rénovons Paris pour permettre une prise en charge des immeubles pour leurs habitants. Opération historique qui cible 1000 immeubles en copropriétés, elle vise le remplacement des fenêtres, de l'isolation et de la rénovation des toitures en norme avec les nouvelles réalités écologiques.

Monsieur Grégory Lavoué explique que les immeubles parisiens consomment plus d'énergie et ont un fort potentiel de rénovations énergétiques ou un besoin de rénovation. Le 4^e arrondissement et notamment le quartier Les Iles répondent aux critères de rénovation, en raison de l'âge important des immeubles.

M. Grégory Lavoué précise que c'est un programme d'intérêt général, sans obligation de travaux et sans aucun intérêt lucratif. Le dispositif est ouvert à tous les habitants motivés et qui s'investissent dans la gestion de leurs copropriétés. Les candidatures sont déposées uniquement en version numérique. Cette opération permet l'accompagnement d'un conseiller dans les démarches et aux propriétaires et copropriétaires de bénéficier d'une aide financière de la Mairie de Paris. L'accompagnement du dispositif se fait avec une équipe de plusieurs métiers dans chaque étape du dispositif. L'agence fournit aux copropriétés et aux syndicats un cahier des charges et mobilise des agents pour réaliser des études. Une assemblée générale sera organisée pour aiguiller les habitants, qui souhaitent participer à l'opération.

Des ateliers d'informations collectifs pour s'informer et échanger sur les thématiques de l'énergie et du développement durable seront mis en place. Considérée comme un investissement public, l'opération est financée à hauteur de 50 % par la collectivité. M. Grégory Lavoué précise que l'agence accompagne les copropriétaires tout au long de la rénovation.

Mise en zone 30

Il est signalé que les prises électriques présentes dans les parkings Indigo ont été supprimées car il n'y a plus de présence humaine.

Les membres du Conseil de quartier rappellent qu'ils avaient demandé que le stationnement de la rue des Deux ponts deviennent mixte et que la zone de stationnement soit étendue du côté de la Mairie du 4^e et du pont. Ils demandent à nouveau à la Mairie du 4^e d'étendre la zone de stationnement résidentiel.

Les membres du Conseil de quartier rappellent qu'ils avaient demandé que la Mairie du 4^e négocie les prix de stationnement pour obtenir un tarif résidentiel/professionnel et soulignent qu'aucun tarif préférentiel n'a pour le moment été mis en place.

Terrasse

Certains membres du Conseil de quartier constatent l'appropriation de l'espace public sans autorisation par les commerces de l'île Saint-Louis, par le biais de panneaux installés sur la voirie et sur les caniveaux. Mme Florence Mathieu conseille de mettre en relation l'Association des Commerçants et l'Association des Riverains pour résoudre ce problème. Il est demandé à la Mairie du 4^e s'il est possible de faire de la prévention auprès des commerçants sur le droit de terrasses pour endiguer cette prise de l'espace public.

Fête des voisins

Les membres du Conseil de quartier souhaitent organiser cette année la fête des voisins. Mme Florence Mathieu, présidente du Conseil de quartier Les Îles, explique que cet événement se tiendra au bout de l'île et précise que cet événement doit se dérouler dans la spontanéité et la convivialité.

Festival Art Baroque

Il est annoncé l'organisation du festival Art Baroque, avec la présence de M. Tayes, accompagné de ses musiciens et de ses chanteurs et de M. Rondo. Ce festival se fera en partenariat avec Orange. Les organisatrices du festival souhaitent donner la possibilité de réaliser les concerts dans les jolis endroits de l'arrondissement tel que l'Hôtel de Lauzun.

Les membres du Conseil de quartier proposent de communiquer sur l'événement. L'objectif est l'organisation d'un concert d'une assez courte durée, accompagné d'un instant de convivialité chaque soir en 2018.

Les membres du Conseil de quartier souhaiteraient qu'il y ait plus d'événements et d'activités culturelles sur les îles.

Ecole de la rue Saint-Louis en l'île

Un membre du Conseil de quartier annonce qu'un projet de dessin avec les élèves et les professeurs de l'école Saint-Louis en l'île débutera à la rentrée de septembre 2017. Le projet s'articulera autour de la vision qu'ont les enfants des îles. Les travaux vont être réalisés sous l'autorité des professeurs. Une participation financière du Conseil de quartier sera soumise au vote en juin.

Illuminations de fin d'année

Les membres du Conseil de quartier ne connaissent pas la procédure à suivre pour l'installation des illuminations de fin d'année. Il est rappelé que l'association des commerçants de l'île Saint-Louis s'est découragée car elle manquait de budget.

Mme Florence Mathieu fait remarquer les difficultés à fédérer les commerçants pour des raisons financières. Elle conseille de réaliser un devis à l'avance et explique que l'Association des commerçants du parvis de Notre-Dame a économisé pour illuminer les rues de l'île de la Cité. Cette même association participe au financement du sapin du parvis Notre-Dame.

Elle rappelle que le Conseil de quartier avait plusieurs fois participé au financement des illuminations de fin d'année de l'île Saint-Louis et invite l'association des commerçants de l'île Saint-Louis à se rapprocher de leur ancien prestataire.

Bilan suite à l'intervention du Maire

Mme Florence Mathieu explique avoir été contactée par M. Aurélien Coronas, qui travaille avec M. Nicolas Bonnet. Il informe les membres du Conseil de quartier, après avoir défendu le maintien de La Poste sur les îles, que le Conseil de Paris a adopté le maintien de La Poste en assurant que la qualité professionnelle restera tel quelle est aujourd'hui. Le Conseil de Paris s'engage à faire connaître l'opinion des habitants sur la fermeture de La Poste et l'installation d'un Franprix. Le Parti de Gauche et le PCF s'engagent fermement contre la fermeture de La Poste et contre son remplacement par un Franprix. Il est rappelé que c'est un problème présent dans l'ensemble des arrondissements parisiens. Les membres du conseil trouvent le contact avec M. Nicolas Bonnet très positif.

Morland Mixité Capitale

Mme Florence Mathieu indique que tous types de commerces prendront place sur les 745m² disponibles au rez-de-chaussée. Un atelier Citoyen organisé par l'association Aux4coinsdu4e aura lieu le mardi 6 juin à 18h30 à la Maison des Associations du 4^e. Une note de synthèse présentant les souhaits des riverains sera élaborée.

Toilette sous le pont Louis-Philippe

Les membres du Conseil de quartier Les Iles déplorent les incivilités constatées sur les îles à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit. Mme Christine Bru présente sa proposition de lettre destinée à M. Mao Péninou, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté, pour l'installation de toilette sous le pont Louis-Philippe. Il lui est demandé de rajouter que des individus n'hésitent pas, par manque de toilette, à faire leurs besoins sur les portes cochères. Il est rappelé que Mme Hyafil n'avait pas émis d'objection sur cette installation lors de sa rencontre avec M. Nicolas de Leudeville. La lettre sera validée au prochain Conseil de quartier de juin.

Question posées à la Mairie du 4^e

- La Mairie du 4^e peut elle réguler l'installation de glacier sur les îles ?
Existe-il une procédure pour que cela s'arrête ?
- Est-ce-qu' il est possible de modifier la rampe située devant l'école maternelle car elle empêche le passage du public ?
- Que peut-on faire contre les commerces saisonniers et ambulants ?

Prochaine réunion 2017

Mardi 13 juin 2017

de 19h à 21h, en salle voyelles du pôle citoyen de la Mairie du 4^e



Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bru, Mme de Mun, Mme Di Fiore, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, Mme Huignard, M. Huitelec, Mme Mathieu, Mme Orhant, M. Peyrot, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler et Mme Delpuech.

Excusé(e)s : M. Bru et Mme Pertriaux.

Présentation de M. Ariel Weil, nouvel élu référent du Conseil de quartier Les Iles

M. Ariel Weil souligne le privilège d'être le nouveau référent du Conseil de quartier Les Iles suite à la démission de M. Pacôme Rupin de ses fonctions d'Adjoint au Maire du 4^e. Conseiller d'arrondissement délégué au commerce, à l'artisanat, à l'innovation, au numérique, à la vie étudiante et à la recherche, il est élu du Conseil d'arrondissement. Il habite depuis très longtemps dans le 4^e arrondissement et siège au Conseil d'administration d'un collège et d'un lycée du 4^e arrondissement. Il travaille par ailleurs dans le 8^e arrondissement dans une agence de notation des PME.

Intervention de Mme Delphine Samsoen, administratrice du Centre des Monuments Nationaux

Mme Delphine Samsoen présente un projet sur lequel le Centre des Monuments Nationaux travaille à la suite des attentats de novembre 2015. L'objectif du projet est de limiter les attroupements devant les tours de Notre-Dame. Elle précise que la cathédrale de Notre-Dame de Paris est gérée par le clergé et que les tours sont gérées par le Centre des Monuments Nationaux. Le Centre des Monuments Nationaux gère une série de patrimoine et a pour mission de le restaurer, de l'animer, de le valoriser et de l'ouvrir au plus grand nombre. Les tours de Notre-Dame accueillent environ 450000 visiteurs par an et peu de public local (80 % de public étranger). La jauge limitée à 100 personnes provoque une file d'attente importante (jusqu'à 2h d'attente), organisée à proximité d'une voie publique. Les membres du Conseil de quartier font remarquer qu'ils avaient émis une proposition à Mrs. Perrault et Béval sur les attroupements devant les tours de Notre-Dame.

Le projet consiste à supprimer la file d'attente en la rendant virtuelle. Une expérimentation, réalisée avec une start-up en mai 2016, a permis d'accueillir 6500 personnes sans attente, avec une proposition d'horaire de visite pour chaque visiteur. Le bilan de cette expérimentation fut une grande satisfaction du public et une solution simple d'usage pour les agents. A partir du 3 juillet, il a été décidé de renouveler l'expérimentation pour une période de six mois. La société partenaire retenue est « Jefile » qui propose de réserver via une application pour les visiteurs munis de smartphone (gratuite et Wifi mis en place par le CMN), par SMS ou par ticket papier. Mme Delphine Samsoen explique que cette solution est gratuite et permet de gérer 100 % du public.

Le Centre des Monuments Nationaux a par ailleurs confié une étude à l'architecte des monuments historiques en vue d'une intégration architecturale des équipements en 2018, nécessaire à cette nouvelle gestion de file d'attente.

M. François Ballet fait remarquer que le sujet principal est la cathédrale de Notre-Dame qui accueille 13 millions de visiteurs par an : les mouvements aléatoires de foule et les concentrations de personnes sont un vrai sujet en termes de sécurité et de circulation. Mme Florence Mathieu rappelle que c'est le clergé qui gère la cathédrale Notre-Dame et que le sujet pourra être traité à un autre moment.

Plusieurs membres du Conseil de quartier approuvent le projet et regrettent que cela n'ait pas été mis en place avant.

Mme Bru souhaite avoir des informations sur le rôle du tourisme dans l'étude confiée à l'architecte des bâtiments historiques. Mme Delphine Samsoen explique que le Centre des Monuments Nationaux ne travaille pas directement avec le CRT, qui lui transmet les données des

études de fréquentation. Elle précise que ces données n'ont pas modifié le constat sur la fréquentation connue du Centre des Monuments Nationaux.

Mme Delphine Samsoen rappelle que les frais de rooming n'existeront plus pour l'Europe à partir du 15 juin et souligne l'enjeu immense que cela représente pour le Centre des Monuments Nationaux compte tenu du public varié accueilli à Notre-Dame.

M. Ariel Weil propose que les membres du Conseil de quartier soient invités pour tester sur place cette nouvelle expérimentation.

Réponses de la Mairie du 4^e

Malgré son absence à la dernière réunion du Conseil de quartier, M. Ariel Weil aborde les questions soulevées par les riverains au mois de mai 2017.

Il explique que La Mairie du 4^e ne peut pas obtenir de tarif préférentiel pour le stationnement, qu'il soit professionnel ou résidentiel, en surface ou en souterrain. Les tarifs pour le stationnement de surface professionnel et résidentiel, sont fixés, sur le territoire parisien, par une délibération votée au Conseil de Paris. Les tarifs des parkings souterrains font l'objet de conventions entre la Ville de Paris et les exploitants, votées également en Conseil de Paris. Il ajoute que le tarif de stationnement résidentiel est déjà préférentiel par rapport au stationnement rotatif (4€ de l'heure en rotatif zone 1 contre 9€ par semaine en résidentiel) et un nombre important de professionnels peuvent bénéficier des cartes de stationnement nomade ou sédentaire, avec des tarifs préférentiels.

Les membres du Conseil de quartier s'interrogent sur l'émission d'un vœu pour obtenir un tarif préférentiel. M. Ariel Weil explique que les membres peuvent mener leur réflexion et rencontrer comme ils le proposent le député de la circonscription mais il rappelle que les tarifs ont été révisés l'an dernier à la baisse et qu'il semble compliqué que le sujet soit à nouveau traité en Conseil de Paris.

M. Jean-Francois Dubuisson explique que le Comité Saint-Louis a pris contact avec M. Ferrand, le médiateur de la Ville, car les plans de mise en zone 30 ne sont pas respectés. Il existe encore beaucoup de stationnements dans la rue Saint-Louis en l'île, les panneaux commencent à être installés et les parcmètres enlevés. Certains membres du Conseil de quartier partagent l'avis que des emplacements vélos et moto ne sont pas installés au bon endroit.

Suite à l'inversion du sens de la rue Poullétier, il est constaté une baisse de la circulation dans la rue. Des membres du Conseil de quartier font remarquer que certains véhicules continuent d'emprunter la rue dans le mauvais sens et demandent s'il est possible qu'un agent du commissariat soit mis en place. M. Ariel Weil souligne la difficulté de répondre favorablement à cette demande compte tenu des effectifs restreints des agents du commissariat mais propose que la Mairie du 4^e alerte le commissariat sur ce point.

Il est demandé à quoi servent les blocs en béton installés devant l'école sur le trottoir à l'angle de la rue Saint-Louis en l'île et la rue Poullétier.

Sur la question des commerces saisonniers, M. Ariel Weil explique que la Mairie du 4^e a très peu de possibilité d'actions. Mme Florence Mathieu cite l'exemple du glacier Amareno qui est un commerce ouvert uniquement six mois dans l'année.

Propreté

M. Jason Huitelec souligne le manque de propreté de la rue des Deux Ponts et de la rue Saint-Louis en l'île. Il est demandé à la Mairie du 4^e si le ramassage des poubelles peut être augmenté. Trois poubelles (deux au niveau de la SOGE et une au niveau de l'arrêt de bus) sont comptabilisées pour six glaciers à moins de dix mètres. Il est partagé que les voies sur berges de la voie Pompidou sont régulièrement nettoyées. M. Ariel Weil explique avoir proposé en délégation plusieurs fois des installations sur les berges, qui n'ont pu être prise en compte en raison des contraintes architecturales très fortes.

Mme Christine Bru procède à la lecture de la lettre destinée à être envoyée à M. Mao Peninou, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté, pour l'installation de toilettes sous le pont Louis-Philippe. L'ensemble des membres présents sont favorables à l'envoi de la lettre à M. Mao Peninou, après la signature de la présidente du Conseil de quartier.

Budgets du Conseil de quartier

Mme Florence Mathieu propose de voter un budget pour les illuminations de l'île de la Cité et celles de l'île Saint-Louis. La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle que le budget de fonctionnement du Conseil de quartier est de 3306 euros et que le budget d'investissement est de 8264 euros. Elle explique que le Conseil de quartier Les Iles avait participé les années précédentes au financement des illuminations de l'île Saint-Louis.

M. Jean-François Dubuisson rappelle la demande de remettre en état les lampadaires des quais et si cela relève du budget d'investissement. Il est également demandé si l'éclairage des œuvres d'art de l'église Saint-Louis en l'île peut être assuré par le financement du Conseil de quartier. L'utilisation de budget d'investissement est inscrit à l'ordre du jour de la réunion du mois de septembre.

Il est évoqué un projet culturel en cours de définition par Mme Jansen Anke. Mme Florence Mathieu demande que les idées de projets soient envoyées à l'ensemble des membres du Conseil de quartier avant les réunions afin d'en prendre connaissance en amont.

Les membres ne se prononcent pas pendant la réunion sur le financement des illuminations de fin d'année, car ils souhaitent connaître les autres projets du Conseil de quartier.

Projet « Iles aux trésors »

M. Claude Peyrot présente le projet « Iles aux trésors », mis en place par Mme Marie Pertriaux. Projet pédagogique pluridisciplinaire mis en place sur l'année scolaire 2017-2018, il rassemble l'école Saint-Louis en l'île, le Conseil de quartier et la Mairie du 4^e et a pour objectif d'aboutir sur une exposition dans les locaux de la Mairie en juin 2018. Le projet sera présenté aux membres du Conseil de quartier en septembre avec les professeurs. M. Claude Peyrot précise que l'équipe pédagogique a déjà mis au point son programme sur l'année prochaine et qu'après l'exposition il est envisagé le tirage de cartes postales ou d'affiches par la coopérative de l'école.

Il est proposé d'utiliser une partie du budget de fonctionnement sur l'enveloppe 2017 et l'autre sur l'enveloppe 2018. La définition des budgets sont en cours de finalisation : le Conseil de quartier propose de financer le matériel de dessin, la communication de l'exposition, le pot de rencontre du mois de septembre et l'inauguration de l'exposition. Il est demandé si le financement de panneaux d'exposition pour l'école est possible avec le budget d'investissement.

Les membres du Conseil de quartier présents votent à l'unanimité pour un financement en 2017 de 500 euros pour le projet « Iles aux trésors ».

Commerces ambulants : état des lieux

Mme Carlotta Fea Mesnage a remarqué que sur l'île de la Cité, des personnes arrivent en camion pour décharger trois ou quatre personnes à vélo qui vendent les glaces ou des boissons.

Il est signalé que la location de Ferrari à 89 euros est revenue rue d'Arcole.

La présence de vélo taxi garés sauvagement sur le parvis Notre-Dame est dangereuse et encombre la circulation.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e ce qu'il faut faire dans ces situations.

Question posées à la Mairie du 4^e

- Quel est le recours quand il y a des travaux ? quelle est la procédure pour les gravas et détritiques de travaux ?
- Pourquoi les plans de mise en zone 30 ne sont pas respectés.
- Il est demandé à quoi servent les blocs en béton installés devant l'école Poulletier sur le trottoir à l'angle de la rue Saint-Louis en l'île et la rue Poulletier.

Prochaines réunions 2017

De 19h à 21h en salle voyelles de la Mairie du 4^e

Mercredi 6 septembre, lundi 2 octobre, jeudi 2 novembre et lundi 27 novembre